



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHAMPAGNE-ARDENNE

Bénévolat valorisé

Il est possible pour les bénévoles de la LPO CA de bénéficier d'une réduction d'impôts pour frais engagés dans le cas où les bénévoles renoncent de façon expresse à un revenu ou un produit auprès de la LPO CA.

Quels frais sont concernés ?

Il s'agit des dépenses engagées dans le cadre de l'activité associative. Sont concernées toutes les renonciations à revenu : frais de déplacement, frais téléphoniques...

Entrent dans le cadre de ce dispositif : les enquêtes, les actions de protection (Busards, oiseaux blessés...), les réunions dans lesquelles le bénévole représente la LPO CA (CDCFS...) et les animations. A noter que pour ces animations, seuls les animateurs de la sortie (3 maxi) peuvent bénéficier de la réduction. Les participants, même s'ils donnent « un coup de main » n'y ont pas droit. La notion d'activité est importante.

Seront prises en compte les actions où le bénévole est actif et pas simplement participant (ex : lors d'une sortie, sont actifs l'animateur ou l'aide animateur).

A titre d'information, le montant retenu pour les frais kilométriques est de 0,308 € (depuis 2016) quelle que soit la puissance fiscale du véhicule utilisé.

Les plafonds et les taux de réduction d'impôt qui s'appliquent aux versements résultant du non-remboursement de frais à un bénévole sont les mêmes que ceux qui s'appliquent aux dons.

Le taux de réduction d'impôt est de 66% du montant des versements retenu dans la limite de 20% des revenus imposables. Il s'agit d'une réduction d'impôt et non d'un avoir fiscal (ne peuvent bénéficier de la réduction d'impôt que les personnes imposables).

Même si vous n'êtes pas imposables, nous retourner vos fiches bénévolat est utile afin de démontrer à nos partenaires et financeurs l'énergie et le temps déployés en faveur de la biodiversité.

Tout envoi nous parvenant après le **15 janvier** ne pourra bénéficier du dispositif « Réduction d'impôt ». Nous sommes en effet obligés de les inclure dans les comptes de la LPO pour que ces frais soient validés.

En avril, la LPO CA adressera un imprimé « Reçu dons aux œuvres » que le bénévole devra joindre à sa déclaration de revenus.

Comment remplir ma fiche de bénévolat valorisé ?

Rendez-vous sur le site

<https://champagne-ardenne.lpo.fr/lpo-ca/nous-rejoindre-et-nous-aider/etre-un-benevole-actif/benevolat-valorise>



SUR L'ORDINATEUR

Je télécharge le document [Fiches_benevolat_2022.xls](#) disponible sur le site.

Je remplis les champs **NOM Prénom** et **Adresse** de la feuille Synthèse bénévole

Je choisis les feuilles **correspondantes aux actions** que j'effectue pour la LPO en m'aidant du **Mémento** que l'on trouve sur le site.

Je remplis mes fiches actions comme indiqué ci-dessous dans la rubrique **Pour tout le monde**.

Je **supprime** les feuilles que je n'ai pas utilisées d'un clic droit -> supprimer sur l'onglet. **Pas besoin de faire de calcul ni de reporter les chiffres dans la feuille de synthèse, tout est désormais automatique !**

J'imprime le document, pas de recto verso.



SUR PAPIER

Je télécharge et j'imprime le document [Synthèse_2022.pdf](#) et [Fiche_Action_2022.pdf](#) disponible sur le site autant de fois que nécessaire. **Une catégorie d'action par fiche** (se référer au mémento disponible sur le site), pas de recto verso.

Je remplis mes fiches actions comme indiqué ci-dessous dans la rubrique **Pour tout le monde**.

Je remets les totaux de chaque fiche action dans la feuille de **synthèse** dans la catégorie correspondante.

POUR TOUT LE MONDE

Remplir ma fiche action



Attention, 1 fiche = 1 type d'actions

J'indique la **date** et l'**action** que j'ai effectuée.

Je précise les **kilomètres parcourus** (attention pas d'approximation) en indiquant mon **lieu de départ** et ma **destination** ou mon secteur de prospection dans les colonnes prévues. **Cela peut être un endroit précis, une ville ou un secteur de prospection**, par exemple :

Quand M. X fait une sortie en vallée de l'Aisne, il indique « vallée de l'Aisne entre Olizy et Asfeld » ou « ZPS vallée de l'Aisne à Château Porcien ».

Quand Mlle Y va faire son carré atlas, elle indique « carré atlas nord Vitry le François ».

Quand Mme Z va busarder, elle met « zone busard ouest Sézanne ».

En bref je donne une destination la plus précise possible (à l'échelle du département, c'est pas terrible) et qui permet de se retrouver sur une carte (pitié, pas le numéro de carré Atlas).

Je note également le **temps** passé à réaliser mon action. Pour faciliter les calculs je note en **heures pleines**, fractionnées au maximum à la demie heure. La précision à la minute est inutile.

Si j'ai engagé d'**autres frais** je l'indique dans la colonne prévue et je joins pour chacun un **justificatif** précisant l'objet la dépense, tel qu'une facture ou un billet de train).

Une fois que tout est rempli

J'écris la **date** et je **signe** sur toutes les pages à l'endroit indiqué et, sur la feuille de synthèse, la mention **manuscrite** « je soussigné NOM et Prénom certifie renoncer au remboursement des frais ci-dessus et les abandonner à la LPO Champagne-Ardenne en tant que don. »

Je transmets mes feuilles pour la fin de l'année (à la date indiquée sur les feuilles) à la LPO Champagne-Ardenne en **un seul envoi**. Cela me permet de bénéficier d'une éventuelle réduction d'impôt et de valoriser l'importance du bénévolat auprès des partenaires et financeurs de la LPO Champagne-Ardenne.

*Pour toute question, contactez le siège,
L'équipe de la LPO Champagne-Ardenne vous remercie.*